



**INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES  
GROUPE DE TRAVAIL IV : PRESTATION DES SERVICES PUBLICS, PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ET  
RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION**

# **ORDRE DU JOUR**

**TROISIÈME RÉUNION RÉGIONALE DU GROUPE DE TRAVAIL IV  
SUR  
LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS, LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ  
ET LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION**

*16 février 2007*

*Hôtel El Mechtel*

*Tunis, Tunisie*



## GROUPE DE TRAVAIL IV : PRESTATION DES SERVICES PUBLICS, PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ET RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

JEUDI 15 FÉVRIER 2007

### GROUPE DE RÉFLEXION SUR LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

17.30 – 18.30	<b>Groupe spécial de rédaction de la Charte régionale de la qualité de la réglementation</b>
	Cette séance permettra aux experts désignés d'examiner la rédaction de la Charte régionale de la qualité de la réglementation.

VENDREDI 16 FÉVRIER 2007

9.00 – 9.30	<i>Enregistrement</i>
9.30 – 10.00	<p><b>Séance d'ouverture de la troisième réunion régionale du Groupe de travail IV</b></p> <p><i>Modérateur : M Josef Konvitz, Chef de la Division de la politique de la réglementation, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.</i></p> <p><i>Observations liminaires</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>M Kheireddine Ben Soltane, Conseiller Juridique et de la Législation auprès du Gouvernement, Tunisie.</i></li> <li>○ <i>Mme Fiorenza Barazzoni, Directrice, Unité de simplification réglementaire, Présidence du Conseil de Ministres, Italie. Vice-présidence du Groupe de travail IV.</i></li> </ul>
10.00 – 11.00	<p><b>Séance 1: Examen des activités récentes sur la prestation des services publics, le partenariat public-privé et la réforme de la réglementation</b></p> <p><i>Présidence : M Mohammed Abu Zayed, Chef de département par intérim/Instructeur, Université de Birzeit, Palestine.</i></p>
	<p><b>Tour de table.</b> Cette séance sera, pour les membres du Groupe de travail IV de l'Initiative, l'occasion de faire rapport sur ses activités récentes et de mettre en évidence les meilleures pratiques pour l'avenir.</p> <p>Il permettra aux participants de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>faire le point des activités et de mettre en commun les enseignements</b> qu'ils en ont tirés avec les autres membres du groupe de travail. <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Deuxième session spéciale du Groupe de travail de l'OCDE sur la gestion de la réglementation et de la réforme réglementaire dans le cadre de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement (Groupe de réflexion sur la réforme de la réglementation). 25 avril 2006, Paris, France.</i></li> <li>• <i>Mission d'étude collégiale en Suisse de hauts fonctionnaires tunisiens sur les meilleures pratiques en matière de rédaction juridique multilingue et de formation de jurilinguistes. 5-7 novembre 2006, Berne et Genève, Suisse.</i></li> <li>• <i>Séminaire régional « Renforcement des capacités pour la qualité de la réglementation :</i></li> </ul> </li> </ol>

	<p><i>bonnes pratiques dans la rédaction juridique multilingue et la formation des jurilinguistes</i> ». (Groupe de réflexion sur la réforme de la réglementation). 27 novembre 2006, Tunis, Tunisie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion régionale de renforcement des capacités sur le partenariat public-privé au service du financement des infrastructures (Groupe d'étude conjoint sur la gouvernance et l'investissement) 8 novembre 2006, Istanbul, Turquie.</li> </ul> <p><b>2. réfléchir sur les moyens d'améliorer les modalités d'organisation et le calendrier des activités régionales de renforcement des capacités</b> pour servir au mieux la mise en œuvre des réformes au niveau des différents pays</p> <p><b>Orateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ M Josef Konvitz, Chef de la Division de la politique de la réglementation, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.</li> <li>○ M Nadhir Ben Ammou, Professeur, Faculté de Droit et des Sciences Politiques, Université El Manar, Tunisie</li> <li>○ M Rashid Abdulrahman Ishaq, Directeur du Recrutement, Bureau du Service Civil, Bahreïn.</li> </ul>
11.00 – 11.30	Pause
11.30 – 13.00	<p><b>Séance 2 : Activités futures du Groupe de Travail IV</b></p> <p><b>Analyse d'impact de la réglementation : lignes directrices, instruments réglementaires et études pilotes</b></p> <p><i>Présidence : M Kheireddine Ben Soltane, Conseiller Juridique et de la Législation auprès du Gouvernement, Tunisie.</i></p>
	<p>Cette séance est destinée à l'examen très concret des moyens d'appliquer une AIR à tel ou tel projet de loi. On examinera les initiatives suivantes du Groupe de travail IV, qui doivent encourager la mise en œuvre de l'AIR dans la région :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Exposition d'un 'Policy Brief' élaboré pour guider cette mise en œuvre ;</li> <li>2) Les participants pourront songer à un projet pilote d'AIR dans leur propre pays et examiner les modalités pratiques de ce projet ;</li> <li>3) Des projets de partenariat entre les pays arabes et les pays de l'OCDE, par exemple une forme de coopération ou des missions d'étude collégiales, pourraient être envisagés pour faciliter la mise en œuvre des projets pilotes d'AIR au niveau national.</li> </ol> <p><b>Orateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ M Choukri Sader, Magistrat, Département de la législation et des consultations, Ministère de la Justice, Liban.</li> <li>○ M Thomas Ferris, Économiste, Irlande.</li> <li>○ M Aarne Røvik, Conseiller principal, Ministère des finances, Norvège.</li> <li>○ M Aleš Pecka, Conseiller, Secrétariat du Gouvernement, République tchèque.</li> <li>○ M José Gerardo Traslosheros Hernández, Ministre de l'économie, du commerce et de l'industrie, Délégation permanente du Mexique auprès de l'OCDE, Ministère de l'Économie, Mexique.</li> <li>○ Mlle Delia Rodrigo, Analyste des politiques, Division de la politique de la réglementation, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.</li> </ul>

	<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>En quoi importe-t-il de pouvoir s'appuyer sur des lignes directrices fiables pour entreprendre une AIR ? En quoi est-ce favorable à l'évolution de la pratique administrative ?</i></li> <li>• <i>Il n'y a en principe aucun plan d'action général ni universel pour mettre en œuvre l'AIR : il faut, dans chaque cas, s'adapter aux caractéristiques nationales. L'instrument peut aider le déroulement des opérations. Quelle doit être l'institution chargée de tracer le plan de marche ? En quoi la mise en œuvre de l'AIR modifie-t-elle les rôles respectifs des différentes institutions qui interviennent dans la politique réglementaire ?</i></li> <li>• <i>Quel sont les enseignements tirés des projets pilotes menés dans les pays de l'OCDE ? Comment pourraient-ils s'ajouter à l'expérience acquise dans les pays arabes ?</i></li> <li>• <i>À en juger par l'expérience des projets précédents et les perspectives qu'ouvrent les nouvelles initiatives à venir, quel est l'intérêt de mettre en œuvre un projet pilote d'AIR ? Quelle doit être la durée de la phase de mise en œuvre et des suivantes ? Quelles sont les différentes étapes ?</i></li> </ul>
<b>13.00 – 14.30</b>	<p><i>Déjeuner Officiel</i></p> <hr/> <p><b>Groupe spécial de rédaction de la Charte régionale de la qualité de la réglementation</b></p> <p><i>Cette séance permettra aux experts désignés d'examiner la rédaction de la Charte régionale de la qualité de la réglementation.</i></p>
<b>14.30 – 16.00</b>	<p><b>Séance 3 : Activités futures du Groupe de travail IV</b></p> <hr/> <p><b>Cadres réglementaires de la prestation de services publics et du partenariat public-privé</b></p> <p><i>Présidence : M Mohammad Jaffer Kassim, Consultant et Conseiller juridique, Ministère de la Justice, Yémen.</i></p>
	<p>Cette séance permettra aux participants d'examiner et de mettre en forme les activités à venir dans le domaine des cadres réglementaires de la prestation de services publics et du partenariat public-privé, retenu comme principale question par les pays arabes participant à l'Initiative.</p> <p>Parmi les questions que les pays arabes ont retenues comme prioritaires et susceptibles de faire l'objet d'applications, il faut citer :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) L'analyse sectorielle de la prestation de services publics ;</li> <li>2) La conception institutionnelle de la régulation sectorielle ;</li> <li>3) Principes pour la mise en oeuvre du partenariat public-privé adapté à la région MENA, fondés sur l'expérience et les bonnes pratiques des pays OCDE.</li> </ol>
	<p><b>Orateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>M Rahif Hajj-Ali, Analyste principal des politiques, Unité du développement institutionnel, Ministère de la réforme administrative, Liban.</i></li> <li>○ <i>M Mohammed Abu Zayed, Chef de département par intérim/Instructeur, Université de Birzeit, Palestine.</i></li> <li>○ <i>M Ali Qassem Saif, Re-engineering coordinator / Director of the Training Centre, Ministère de la Fonction publique, Yémen.</i></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Mme Tharwat Noureddin-Abzakh, Responsable des privatisations, Commission exécutive des privatisations, Jordanie.</i></li> <li>○ <i>M Korkmaz Ilkorur, Directeur, Ilkorur Advisory Services Ltd, Turquie, BIAC.</i></li> </ul> <p><b>Questions</b></p> <p><i>Les services publics sont essentiels, non seulement pour le développement économique et social, mais aussi pour attirer les investissements et soutenir l'activité économique. Bien doser réglementation et instruments économiques est une tâche délicate, que la responsabilité en incombe à une autorité de régulation ou à un ministère fonctionnel. La conception du cadre réglementaire est donc essentielle et doit précéder la réforme structurelle sectorielle.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Quelle est la conception des institutions et de la politique réglementaire en matière de prestation de services publics, par exemple l'approvisionnement en eau et les télécommunications ? Quelle est la conception institutionnelle de l'autorité de régulation : au sein d'un ministère, dans une autre administration ? Les régulateurs participent-ils à des réseaux nationaux ou internationaux réunissant leurs homologues ?</i></li> <li>• <i>Le partenariat public-privé ayant été continuellement mis en œuvre ces dernières années, certains secteurs paraissent-ils se prêter tout particulièrement au développement du partenariat public-privé dans la Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ? En quoi les programmes d'action des autorités arabes traduisent-ils cette adéquation sectorielle ? Comment comptent-elles adapter les cadres réglementaires aux nouvelles circonstances ?</i></li> <li>• <i>Quels enseignements peut-on déjà tirer de l'expérience des pays arabes dans l'organisation du partenariat public-privé ? Quelles sont les conditions de la réussite et les principaux obstacles à la mise en place du partenariat public-privé ? Comment ces obstacles sont-ils surmontés ? Comment les autorités répondent-elles aux besoins différents des régions et des groupes socioéconomiques, notamment les catégories vulnérables ?</i></li> </ul>
<p><b>16.00 – 16.30</b></p>	<p><i>Pause</i></p>
<p><b>16.30 – 18.00</b></p>	<p><b>Séance de clôture : Programme du Groupe de travail IV</b></p> <p><i>Modérateur : M Josef Konvitz, Chef de la Division de la politique de la réglementation, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE.</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette séance sera, pour les membres du Groupe de travail IV de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement, l'occasion d'examiner la suite des travaux à partir des activités récentes, dans les domaines suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les <b>activités régionales de renforcement des capacités</b> sur les thèmes prioritaires régionaux ;</li> <li>b) les <b>projets de coopération collégiale et de partenariat</b> entre les pays arabes et les pays de l'OCDE au niveau national ;</li> <li>c) les <b>indicateurs et les instruments de suivi</b> du partenariat public-privé, de la prestation de services publics et de la réforme de la réglementation.</li> </ul> </li> <li>• Récapitulation de la troisième réunion régionale du Groupe de travail IV (projet de Charte régionale de la qualité de la réglementation, cadres réglementaires de la prestation de services publics et du partenariat public-privé, et analyse d'impact de la réglementation) ;</li> <li>• Prochaines étapes du programme du Groupe de travail IV et de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement.</li> </ul>

	<p><b>Orateur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Mme Fiorenza Barazzoni, Directrice, Unité de simplification réglementaire, Présidence du Conseil de Ministres, Italie. Vice-présidence du Groupe de travail IV.</i></li> <li>○ <i>M Martin Forst, Administrateur principal, Coordinateur général de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement, Secrétariat de l'OCDE.</i></li> </ul>
<p><b>20.00</b></p>	<p><b>Dîner officiel offert par</b></p> <p><i>Le Centre d'études juridiques et judiciaires, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Tunisie</i></p>